

# Bilan d'activité de Manivelles Occitanes Année 2012



L'année 2012 a confirmé la vitalité de notre association à travers ses activités.

Nous avons eu la joie de voir arriver de nouveaux adhérents : Denis et Edwige GALAUP. Frédéric KELLER a déménagé en Allemagne et un adhérent 2011 n'a pas renouvelé son adhésion.

Une association telle que Manivelles Occitanes, repose essentiellement sur l'esprit de groupe qui privilégie les rapports entre ses membres : toutes les nombreuses entraides, échange de compétences, prêts d'outils, communication d'adresse de fournisseurs, entraide pour les déplacements, invitations amicales, etc... L'association continuera d'évoluer dans le même état d'esprit, si les adhérents sont d'accord.

## 1. Participation collective à des animations :

La participation collective à des animations est une des activités importantes de notre association. Elle nous permet de :

- \* apporter de la joie et de la bonne humeur auprès des personnes qui nous sollicitent
- \* faire connaître l'orgue de barbarie et son histoire, expliquer son fonctionnement
- \* mais ces manifestations sont aussi l'occasion de nous rencontrer et de faire vivre l'association.

Nous avons pu animer plusieurs manifestations qui sont rappelées ci-dessous.

Dans les premiers temps de l'association, les orgues étaient répartis dans toute la manifestation, chacun restait derrière son orgue et attendait son tour. Puis nous avons commencé à nous regrouper par deux. Maintenant, conformément aux orientations décidées lors de notre dernière assemblée générale, nous n'hésitons pas à nous rassembler tous autour d'un seul orgue et à chanter ensemble, chacun n'hésitant pas à apporter les cartons qu'il souhaite passer sans apporter d'orgue. C'est une meilleure répartition à la fois pour la convivialité entre nous et pour l'animation plus festive pour le public.

Nous avons peu de contrat mais il faut préciser également que, conformément aux orientations décidées à notre dernière assemblée générale, nous ne recherchons pas les contrats, voire décourageons des contrats qui ne rentrent pas dans nos critères.

Pour mémoire en 2009, sur la moitié de l'année, nous avons eu 9 interventions dont 4 payantes; en 2010, sur toute l'année, 10 interventions dont 9 payantes. En 2011, nous avons eu 7 interventions dont 5 payantes. En 2012, nous comptons 5 interventions payantes (Bressols, Airoux, jouets de Lherm, Toulouse-Croix de Pierre, Saint Nicolas de la Grave) et une intervention bénévole : le Téléthon de Lherm.

Lors de la dernière Assemblée Générale, sur proposition de Gérard MISRAÏ, nous avons décidé de former un groupe de travail (Gérard MISRAÏ, Philippe JOSSINET, Claudine FASQUEL) pour prendre contact avec la mairie de Toulouse pour proposer une animation en centre ville. Le contact a été difficile mais a pu finalement être établi par la persévérance de Claudine FASQUEL. La manifestation est prévue le 7 avril 2013 après-midi dans les nouveaux jardins du capitole.

Le maire de Bressols confirme une demande d'intervention à Bressols le premier dimanche de juillet 2013.

### **Manifestations 2012**

**14 février 2012** : Lecture : Conférence par Gérard MISRAÏ sur l'orgue de barbarie

**01 juillet 2012** : Bressols : Participation Jean Louis IBRES, Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, André et Monique BAYLE, Denis GALAUP ; Gérard MISRAÏ et Françoise

**26 juillet 2012** : Airoux ; Participation Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Denis et Edwige GALAUP

**16 septembre 2012** : fête du jouet à LHERM Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE, André et Monique BAYLE, Philippe et Ines JOSSINET ; Gérard MISRAÏ et Françoise, Denis et Edwige GALAUP, Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER

**18 novembre 2012** : Chorégie de Lherm pour le Téléthon à Lherm : Marie Claude et Bernard Taillefer

**24 novembre 2012** : Marche de Noël Toulouse Croix de Pierre : Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE.

**9 décembre 2012** : Téléthon à LHERM : Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Claudine FASQUEL et François HAU, Michel MARQUIE et Suzon MOREL.

**31 décembre 2012** : Marché de Noël de SAINT NICOLAS DE LA GRAVE Claudine FASQUEL et François HAU, Michel MARQUIE et Suzon MOREL.

## **2. Festivals et rassemblements :**

### **Festivals:**

Les festivals sont l'occasion de rencontrer d'autres tourneurs au-delà des frontières de notre association. L'inscription collective en tant qu'association n'est pas acceptée par les festivals. Aussi chacun s'est inscrit individuellement. Une fois sur place, nous pouvons montrer que nous sommes en association en intervenant ensemble au spectacle du samedi soir ou, comme cette année à Varilhes, en nous regroupant autour d'une exposition.

**2 et 3 Juin 2012** : Festival de Bon Rencontre : Participation : Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER

**29-30 septembre 2012** : Festival de Varilhes Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL; Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER. Sont venus en visiteurs : André et Monique BAYLE , Stache et Monique BONNEFOUS, Robert et Josette RICHE, Denis et Edwige GALAUP

En 2013, en Midi Pyrénées, seul le festival de Lisle sur Tarn est annoncé les 14 et 15 septembre (sur invitation). **Pas de nouvelle du festival de Horgues. Montesquieu-Lauragais est reporté en septembre 2014.**

### **Rassemblements organisés par les tourneurs**

**SARLAT : 14 et 15 avril** : A l'initiative de l'association Retour de Manivelles. :

Participation : Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, André et Monique BAYLE, Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER A noter la visite d'Anne Marie OSTER et Jean Louis IBRES L'association Retour de Manivelles est étroitement liée à Manivelles Occitanes. Par entente entre les deux associations, les adhérents de « Manivelles Occitanes » peuvent participer aux manifestations organisées par « Retour de Manivelles » comme le rassemblement de Sarlat (qui sera renouvelé en 2013 le 13 et 14 avril) ou les sessions de formation propres à Retour de Manivelles (sessions organisées et coordonnées par Claudine FASQUEL.)

**ERQUY : 8-9 septembre 2012** : rassemblement des constructeurs d'orgue ou Bricoleurs d'Orgue de Barbarie (« BOB »). Participation : Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER, Michel MARQUIE, André et Monique BAYLE, Stache et Monique BONNEFOUS, Robert et Josette RICHE. Ce rassemblement est libre. La plupart des participants ont fait le stage de construction d'orgue chez Michel Fischer et à ce titre font partie de l'association JTM, mais le rassemblement n'est pas organisé par, ni pour, les JTM's. Il convient de s'inscrire auprès de l'organisateur. L'an prochain, le 5<sup>e</sup> rassemblement des constructeurs amateurs d'orgue de barbarie aura lieu à Allevard (entre Chambéry et Grenoble) les 14 et 15 septembre 2013.

Certains membres de Manivelles Occitanes sont aussi à titre individuel adhérents d'autres associations du domaine de l'orgue de barbarie « Ritournelles et Manivelles » et l'AAIMM.

Il faut enfin noter les relations privilégiées avec les associations ariégeoises « Manivelles Cathares » et « Bidochons Manivelles » ; et l'association lotoise « Orgue à Gégé »,.

### **3. La participation à la vie de LHERM et de sa région :**

L'association participe également aux animations spécifiques de LHERM et de sa région : LHERM étant le siège de l'association, il est normal d'avoir une présence particulière sur le site :

**16 septembre 2012** : fête du jouet à LHERM Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE, André et Monique BAYLE, Philippe et Ines JOSSINET ; Gérard MISRAI et Françoise , Denis et Edwige GALAUP, Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER

**9 octobre 2012** : Repas du troisième âge et de l'après midi dansant : Bernard et Marie Claude TAILLEFER

**18 novembre 2012** : Chorégie de Lherm pour le Téléthon à Lherm : Marie Claude et Bernard TAILLEFER

**9 décembre 2012** : Téléthon à Lherm : Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Claudine FASQUEL et François HAU, Michel MARQUIE et Suzon MOREL.

**12 décembre 2012** : Arbre de Noël des enfants à Lherm : Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Bernard PUGINIER

### **4. Rémunération des manifestations (Rappel):**

La première assemblée générale de l'association avait distingué plusieurs types de manifestations :

\* **Les interventions « institutionnelles »** (par exemple la participation à la journée des associations de LHERM) : elles ne donnent pas lieu à demande de contribution et les frais éventuels sont pris en charge par l'association.

\* **les animations organisées par « une œuvre caritative »**. Nous pouvons être sollicités pour animer une journée à vocation caritative. Il s'agira d'un engagement individuel à décider au coup par coup, le membre de l'association sollicité pouvant contacter d'autres membres pour l'accompagner. L'association ne figure pas en tant que telle au moment de la manifestation, ne demande pas de paiement ni ne prend en charge le déplacement.

\* **les interventions individuelles** : chacun reste libre d'intervenir dans une maison de retraite, sur un marché, dans un restaurant à côté de chez lui, etc... Ces animations ne sont pas organisées par l'association, les indemnités éventuelles versées ou les frais engagés sont personnels. A l'occasion de ces animations, le tourneur peut signaler qu'il appartient à l'association, sans que celle-ci soit engagée dans la manifestation elle-même.

\* **Les réponses à des sollicitations pour animations** organisées par un comité des fêtes ou à l'occasion d'une manifestation à caractère commercial (marché de Noël, brocante,...): Il convient de ne pas faire une concurrence déloyale aux professionnels par une gratuité. De plus les organisateurs de ce type de manifestation s'attendent à payer : c'est pour eux un gage de sérieux de notre part. La contrepartie est bien sûr de notre part un respect de nos engagements : pas de désistement, respect des horaires de la manifestation, qualité de l'intervention. Le tarif de base de la prestation a été fixé à 200 euros pour l'intervention quelque soit sa durée (de 2 heures à la journée) avec prise en charge du repas de midi pour les intervenants et éventuellement prise en charge des frais de déplacement selon la distance.

Ce tarif peut toutefois être modulé en fonction de la réalité de la prestation (par exemple si un seul intervenant est libre pour deux heures ou à l'inverse si on nous demande une prestation d'une semaine complète). Ainsi la prestation pour Toulouse Croix de Pierre, limitée à la demi-journée

avec deux orgues et 3 couples de chanteurs, a été facturée 150 euros sans qu'il ait été défini de grille précise de modulation.

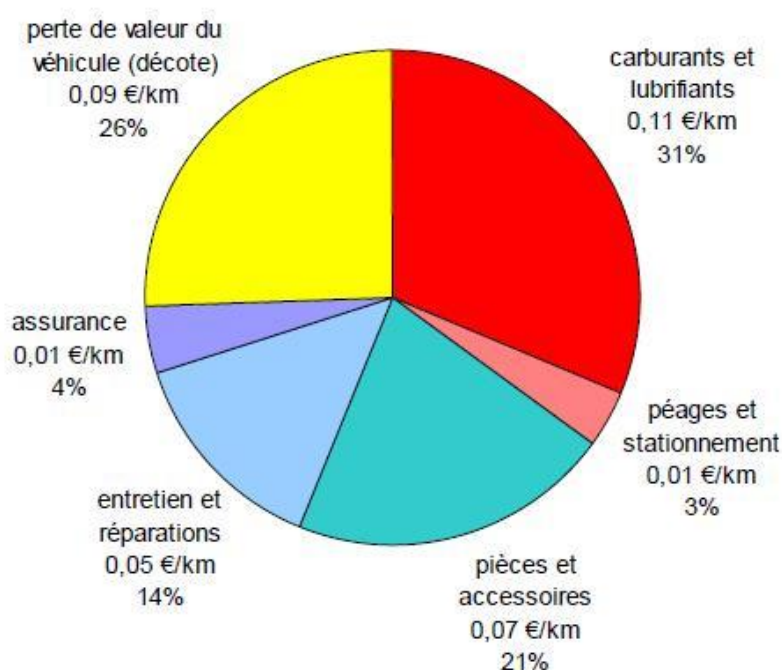
##### 5. Frais de déplacements :

Le principe de remboursement des frais de déplacement adopté en 2012 est le suivant. Chaque adhérent peut demander le remboursement de ses frais de véhicule si le déplacement dépasse 50 km aller et retour. La distance retenue est celle entre le domicile du membre et le lieu de la manifestation calculé par Via Michelin. Le barème retenu est de 17,57 centimes d'euros au kilomètre (17,57 centimes représentant le coût marginal du déplacement hors frais fixes comme l'amortissement du véhicule et l'assurance).

Pour un déplacement donné, les 50 premiers kilomètres ne sont pas pris en compte pour le remboursement.

Une étude disponible sur internet ([www.adetec-deplacements.com/cout\\_reel\\_voiture\\_3p.pdf](http://www.adetec-deplacements.com/cout_reel_voiture_3p.pdf)) émanant de l'ADETEC et établie à partir des chiffres de l'INSEE calcule le coût marginal 2012 hors frais fixe à 24 centimes le kilomètre.

Prix de revient kilométrique moyen d'une voiture (2012)



L'assemblée générale aura à se prononcer sur le barème 2013.

## **6. Matériel d'Animation pédagogique**

Référent : François HAU

L'association dispose de

- Une exposition sur le fonctionnement et l'histoire de l'orgue (les panneaux ont été numérotés suite à la demande de la dernière AG)
- Une maquette pédagogique mise à disposition par Bernard Taillefer (Mini orgue avec 1 flûte et 1 soupape)
- Quelques pièces détachées : flûtes, anches...
- Deux montages vidéo : l'un fait par GPTO sur l'assemblage d'un orgue, l'autre fait par Bernard CAUDROY sur la réalisation d'un arrangement
- Un petit fascicule reprenant l'essentiel de l'exposition

L'exposition pourrait aussi être enrichie dans plusieurs directions en fonction des interventions projetées:

- \* histoire de la notation musicale
- \* iconographie pour présenter les décorations de différents orgues de barbarie
- \* classement des instruments de musique (organologie)
- \* ...

Dans l'immédiat cependant, le matériel semble suffire pour enrichir les animations musicales demandées.

Ce matériel a été utilisé lors du festival de Varilhes, avec la présentation d'une perforatrice en fonctionnement et cela a été très apprécié du public.

Par ailleurs, Bernard CAUDROY de Retour de Manivelles, ancien instituteur, se propose de venir animer une classe avec les membres de Manivelles Occitanes intéressés, pour apprendre différents outils pédagogiques. Il nous reste à trouver un instituteur acceptant de prêter sa classe pour une demi-journée. Bernard TAILLEFER et Jean Louis IBRES ont recherché des contacts mais cela a été infructueux. Claudine FASQUEL est en relation avec deux professeurs à la retraite pour établir des contacts avec des professeurs en activité sur Toulouse.

## **7. Aide à la construction d'orgue**

Référent : Bernard TAILLEFER

- les conseils individualisés aux constructeurs amateurs
- l'usinage de pièces nécessitant un outillage particulier (flûte de pan...)
- on pourrait également envisager des achats groupés de pièces (cuir, ressorts...)

Bernard, avec l'aide de Robert, a réalisé un cahier de construction avec les plans. Disponible chez Bernard TAILLEFER.

Bernard TAILLEFER a également un mini pénard en cours de construction. (Les plans du mini pénard sont disponibles auprès de Jipé). Robert GOUX a dessiné les plans d'un mini-Pénard à deux registres.

## **8. Aide à la modification d'orgue**

Référent : Michel MARQUIE

- conseils individualisés aux constructeurs amateurs pour modifier leur orgue
- adresse de fournisseurs pour les pièces nécessaires

## **9. Aide à la conception d'arrangements**

Référent : François HAU

- aide à la recherche de fichier midi ou de partition
- explication pour l'utilisation d'outils (CUBASIS, HARMONY, ...)
- aide individualisée à l'arrangement (notions de solfège, notions d'harmonie, spécificité d'arrangements pour orgue)
- échange d'arrangements entre les membres.

Cette année, deux stages ont été animés par François HAU formateur pour les adhérents de Manivelles Occitanes : L'organisation et la coordination ont été suivies par Claudine FASQUEL.

- le premier sur l'approfondissement de notions musicales théoriques et l'écoute d'arrangements existants pour reconnaître les différentes composantes de l'arrangement, il a eu lieu le 3 mars sur toute la journée à Lherm. Participants : Mary-Lou et Robert GOUX ; Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Philippe JOSSINET.
- le second plus informatique sur l'apprentissage des logiciels de musique. Il a eu lieu le 14 novembre. Participants : Robert GOUX ; Bernard PUGINIER, Michel MARQUIE, André BAYLE, Denis GALAUP.

A signaler que dans le cadre de « Retour de Manivelles », Claudine FASQUEL organise et coordonne ces formations à l'arrangement.

## **10. Aide à la réalisation de carton:**

Bernard TAILLEFER a réalisé une machine à perforer que François HAU met en œuvre pour réaliser quelques cartons.

Cette perforatrice permet

- de réaliser à la demande des cartons sur des airs qui ne se trouvent pas chez nos arrangeurs (exemple : les airs des bals traditionnels)
- éventuellement de reprendre des arrangements existants (avec l'aide de Michel Marquié) et de les adapter pour qu'ils soient plus faciles à chanter. Attention toutefois aux problèmes de droits d'auteur.
- de fournir un outil pédagogique complémentaire, permettant de montrer à ceux qui s'y intéressent l'ensemble de la chaîne de production de musique mécanique de la construction de l'orgue à la réalisation des cartons.

L'association est en mesure de perforer les arrangements faits sur fichiers midi.

La dernière Assemblée Générale a décidé que, pour les membres de l'association, les cartons seront perforés au prix coûtant (prix du carton = 0,60 ct le mètre). Pour les non membres, ils seront facturés 2,5euros le mètre, c'est-à-dire environ la moitié du prix d'un noteur professionnel.

Il est également admis que ces ventes externes doivent rester exceptionnelles (par exemple des airs n'existant pas dans le répertoire des noteurs, comme des airs occitans régionaux)

## **11. La communication:**

**12 décembre 2012** : interview sur Radio Muret de Bernard PUGINIER

L'association dispose d'une carte de visite et d'un logo. Le modèle de carte de visite peut être personnalisé par chaque adhérent. Aujourd'hui, la présence dans les manifestations assure notre publicité.

Un Pin's permet d'identifier les membres de l'association.

Un flyer (plaquette de présentation de l'association) a été mis au point par Marie-Claude TAILLEFER et peut être distribué lors de nos manifestations. La première page peut également servir de base à une affiche. Ce flyer sera présenté aux membres présents à l'assemblée générale pour avis.

Nous avons également un site internet. La question à présent serait de faire vivre ce site. La dernière AG avait proposé de réaliser des comptes-rendus succincts de nos interventions, mais cela n'a pas été fait.

Bernard TAILLEFER est le correspondant des radios locales pour les interventions.

## **12. Nouvelles orientations :**

Lors de l'assemblée Générale 2011, il avait été discuté d'améliorer le chant en groupe.

Claudine FASQUEL a coordonné un échange de la liste du répertoire de chacun.

Un autre axe d'action avait été proposé : organiser des rencontres d'exploration des répertoires où, sans public et sous la direction du possesseur du carton, nous nous entraînerions à chanter ensemble sur le répertoire des collègues afin de faciliter le chant en commun. Il n'y a pas été donné de suite très formalisée cette année. (Nous avons répété la tarasconnaise pour le festival de Varilhes que nous avons chantée le dimanche soir)

Il est demandé à chacun de proposer de nouvelles idées pour 2013.

## **13. Rapport Financier :**

Robert Goux a établi la synthèse provisoire des comptes. Le résultat du quatrième exercice est positif.

### **a) Bilan :**

La trésorerie de l'association se monte à 5025,35 euros.

### **b) Compte d'exploitation:**

L'exercice annuel est positif de 638,86 euros.

### **c) Cotisation**

Pour 2012, la cotisation était fixée à 25 euros. L'assemblée générale devra décider le montant pour 2013.

### **d) Patrimoine matériel**

Outre la trésorerie sur le livret A et le CCP, le patrimoine de l'association comprend les panneaux de l'exposition.



**14. Rappel de déontologie**

- le respect des lois et réglementations (déclaration SACEM, ...)
- le respect des auteurs compositeurs arrangeurs (noms sur les cartons... )
- le respect du public (prestation musicale et présentation de qualité)
- la concurrence avec les professionnels (faire payer les prestations au juste prix)

**15. Composition du bureau :**

Le bureau est composé actuellement de 4 membres :

Président : François Hau,  
Secrétaire : Bernard Taillefer  
Sec. adjoint : Gérard Misrai  
Trésorier : Robert Goux

Selon les statuts « L'association est administrée par un Conseil d'administration élu annuellement par l'Assemblée Générale à la majorité simple des voix. Il comprend au minimum un Président, un secrétaire, un trésorier, mais peut comprendre d'autres membres selon les besoins définis en assemblée générale. »

Parmi ses membres, le conseil d'administration choisit le président, le secrétaire et le trésorier. »

L'assemblée générale devra donc élire un nouveau bureau. De nouvelles personnes peuvent entrer au bureau.